

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

*Il s'est produit bien des choses pendant le dernier trimestre de 2022, et beaucoup d'entre elles auront d'importantes répercussions à long terme. La demande présentée par Enbridge concernant ses tarifs de distribution pour les cinq prochaines années a fait l'objet d'un grand débat, dont nous connaissons l'aboutissement plus tard en 2023. L'examen des demandes de plusieurs petits distributeurs d'électricité s'est terminé, et nous avons obtenu pour les écoles des **économies d'environ 90 000 \$**. Une autre demande a fait l'objet d'un règlement, mais nous ne connaissons les économies obtenues qu'au prochain trimestre. La décision la plus importante rendue par la Commission de l'énergie concerne les programmes de conservation d'Enbridge. Bien que cette décision ait réglé des questions importantes, elle n'a pas donné lieu à des économies à court terme.*

Le dossier des tarifs d'Enbridge sera notre priorité au moins jusqu'au milieu de 2023.

Par ailleurs, des distributeurs d'électricité ont commencé à soumettre des demandes de hausses de tarifs, notamment Bluewater Power de Sarnia.

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge Gas - Programmes de conservation.

En novembre, la Commission de l'énergie a rendu une décision lourde de conséquences pour l'avenir de la conservation du gaz naturel en Ontario. En réponse aux préoccupations des clients, dont nous avons dirigé les efforts, la Commission a fait de timides premiers pas pour faciliter une réduction durable de l'utilisation de ce combustible fossile.

Deux changements sont particulièrement importants. Comme nous l'avons demandé avec l'appui d'autres clients, la Commission a décidé de rompre avec son habitude d'approuver un programme d'une durée de cinq ans. Elle a plutôt approuvé un programme triennal (de 2023 à 2025), après quoi Enbridge devra lui soumettre un nouveau plan faisant état de nouvelles orientations et, potentiellement, de cibles plus ambitieuses.

De plus, en réponse directe à notre assertion selon laquelle des dépenses de 5 milliards de dollars n'ont jusqu'ici entraîné aucune réduction réelle de la consommation totale de gaz, la Commission a ajouté un nouvel incitatif à l'intention des actionnaires, qu'Enbridge ne pourra recevoir que si elle atteint des cibles globales de réduction. Si la consommation de gaz continue d'augmenter,

Enbridge perdrait donc cette prime de 30 millions de dollars (M\$).

La Commission a aussi interdit certains programmes qui favorisent en fait la consommation de gaz. De plus, elle a fortement appuyé un projet pilote dans les écoles qui élargira la portée du programme actuel appelé Sustainable Schools (Écoles durables).

Enfin, la mise en œuvre des programmes de conservation d'Enbridge sera désormais surveillée par un comité d'intervenants. D'autres groupes de clients ont proposé la candidature de notre avocat Jay Shepherd pour les représenter à ce comité.

Malgré tout cela, les programmes de conservation d'Enbridge coûteront encore plus de 500 M\$ sur les trois prochaines années. De plus, il faut encore remédier à une anomalie de facturation qui fait en sorte que les écoles financent des programmes visant les résidences. Nous comptons soulever cette question au cours de l'examen à venir des tarifs de distribution d'Enbridge.

EPCOR - Tarifs de distribution - 2023.

EPCOR, un distributeur d'électricité et de gaz naturel basé à Edmonton, a remporté un concours en 2018 pour assurer la distribution de gaz dans la partie sud de la péninsule Bruce. L'entreprise a

alors accepté de maintenir des tarifs stables pour ses clients pendant une période de 10 ans.

EPCOR demande maintenant à la Commission de l'énergie l'autorisation d'imposer des hausses de tarifs rétroactives à ses clients parce que ceux-ci ne consomment pas autant de gaz que l'entreprise l'avait prévu. Nous nous opposons à cette tentative de réécriture des règles.

Enbridge Gas - Tarifs de distribution - 2024-2028.

Cette affaire sera la plus importante de l'année - et sans doute celle qui aura le plus de répercussions pour les écoles. Étant donné qu'Enbridge a fait l'acquisition d'Union Gas, cette demande vise en fait presque tous les clients qui consomment du gaz naturel en Ontario.

Pour les écoles, la hausse totale proposée sur cinq ans devrait s'élever à plusieurs millions de dollars. Toutefois, il n'est pas encore possible de la calculer avec exactitude, car Enbridge ne soumettra son plan d'harmonisation des tarifs que plus tard pendant l'année.

En plus de porter sur les demandes tristement habituelles prévoyant des hausses de tarifs élevées chaque année, cette affaire est centrée sur les répercussions pour l'entreprise et ses clients de la transition énergétique (c'est-à-dire de l'abandon progressif des combustibles fossiles préconisé par les gouvernements et le marché). D'après Enbridge, l'utilisation du gaz augmentera au cours des cinq prochaines années, et l'entreprise ne prévoit que des initiatives limitées pour réduire ses émissions grâce au gaz naturel renouvelable et à l'hydrogène. En conséquence, son plan d'immobilisations comprend toujours des milliards de dollars de nouvelles dépenses qui font grimper ses tarifs, mais qui risquent de devenir des investissements irrécupérables.

Les écoles sont des chefs de file en matière de décarbonisation, et elles se protégeront à long terme en abandonnant progressivement les combustibles fossiles. Toutefois, à court et à moyen terme, ces augmentations des dépenses d'Enbridge sont très préoccupantes pour elles.

Comme une telle demande ne survient qu'une fois par génération, la Commission de l'énergie l'examinera longuement. Les interrogatoires

préalables (oraux et par questions écrites) auront lieu au cours des cinq prochains mois, le tout aboutissant à la négociation d'un règlement à la mi-mai. Notre avocat Mark Rubenstein devrait à nouveau faire office de leader parmi les groupes de clients. Comme il restera sans doute encore des questions à trancher, quatre semaines d'audiences sont prévues en juin et juillet pour entendre les experts mandatés par Enbridge, les groupes environnementaux et les groupes de clients. La Commission de l'énergie devrait rendre une décision sur les questions soulevées dans la demande et sur les tarifs de 2024 en novembre.

Une deuxième phase de l'examen de la demande doit porter sur l'harmonisation des tarifs à l'échelle provinciale et sur plusieurs questions connexes. Elle se poursuivra jusqu'en 2024.

Toute notre équipe, composée de Jay Shepherd, Mark Rubenstein et Jane Scott, sera à pied d'œuvre pour défendre les intérêts des écoles.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro One - Tarifs de transport et de distribution - 2023-2027.

Comme nous l'avions prévu, les dernières modifications apportées au plan tarifaire de Hydro One ont produit les économies totalisant 12 M\$ que nous avons calculées et déclarées dans notre rapport du troisième trimestre.

Elexicon Energy - Tarifs de distribution - 2023.

De plus en plus de distributeurs d'électricité souhaitent mettre à niveau leurs systèmes pour tenir compte des augmentations actuelles et futures des besoins de leurs clients, notamment en ce qui concerne les panneaux solaires, le stockage sur place et la recharge des véhicules électriques. Elexicon a décidé de devenir l'un des premiers distributeurs à adopter des technologies améliorées, en commençant par la région de Whitby. Environ 60 écoles devraient voir leurs tarifs de distribution augmenter de 25 % à 30 % en raison de cette initiative.

Bien que nous soutenions la modernisation du réseau, nous sommes intervenus dans ce dossier pour nous assurer que les coûts seront réduits au minimum et que le rythme des investissements n'entraînera pas de hausses soudaines des tarifs.

En effet, nous prévoyons que beaucoup d'autres distributeurs tenteront de la même manière d'imposer des coûts supplémentaires substantiels à leurs clients.

Tarifs d'autres distributeurs. La demande relative aux tarifs de Kingston Hydro pour la période de 2023 à 2027 a fait l'objet d'un règlement global. Kingston Hydro est l'un des distributeurs qui contrôlent le mieux leurs coûts en Ontario. Jane Scott a dirigé notre participation dans cette affaire. La demande d'Alectra Utilities prévoyant des hausses de ses dépenses en immobilisations a fait l'objet d'une décision. Notre avocat Jay Shepherd s'est opposé à ces augmentations, et la Commission de l'énergie en a approuvé certaines et en a rejeté d'autres. La demande présentée par EPCOR pour la région de Collingwood a fait l'objet d'un règlement partiel, mais la plupart des questions feront l'objet d'une décision au deuxième trimestre, après une audience qui se tiendra en février. Dans ces trois dossiers, nous avons obtenu pour les écoles des **économies d'environ 90 000 \$.**

AUTRES QUESTIONS

Transition énergétique. Le ministre de l'Énergie a envoyé une nouvelle lettre de mandat à la Commission de l'énergie pour lui demander d'analyser comment elle pourrait soutenir et réglementer l'abandon progressif des combustibles fossiles, notamment grâce à une électrification plus poussée. La Commission a déjà commencé à se pencher sur cette question au moyen de plusieurs initiatives nouvelles ou en cours, et elle a rendu ses premières décisions dans

ce domaine (sur les tarifs d'Enbridge et la modernisation du réseau d'Elexicon). Nos avocats Mark Rubenstein et Jay Shepherd collaborent activement avec la Commission et son personnel, par des voies officielles et officieuses, afin de se tenir au courant des faits nouveaux.

Jay Shepherd
Mark Rubenstein
Jane Scott

Au nom de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec une des personnes suivantes :

Brian McKay (sec@oesc-cseo.org)

Jay Shepherd (jay@shepherdrubenstein.com)

Mark Rubenstein (mark@shepherdrubenstein.com)

La Coalition de l'énergie des écoles est inscrite à titre d'intervenant officiel auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario pour représenter les 72 conseils scolaires de l'Ontario. Son rôle est de protéger les intérêts financiers des conseils scolaires lorsque les entreprises qui distribuent du gaz naturel et de l'électricité demandent à la Commission d'approuver des hausses de leurs tarifs.

La Coalition est représentée par l'avocat Jay Shepherd, qui consulte régulièrement le directeur général de la CSEO.

Le directeur général,

Ted Doherty

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org